

Corbières-Fenouillèdes !

Une expérience inoubliable

Un patrimoine exceptionnel

Riche ! C'est le meilleur qualificatif qui convienne pour le territoire du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes.

Vous y évoluez au milieu d'une géologie spectaculaire qui marque fortement le paysage, falaises, gorges, plateaux, vallées... Si vous observez attentivement autour de vous, vous y découvrirez une faune et une flore tout aussi fascinantes, de l'**Aigle de Bonelli** au **Vautour percnoptère** dans les hautes strates de l'horizon et plus bas, le singulier **Cochevis de Thékla**. À vos pieds, prêtez attention aux fleurs, parfois endémiques et très rares. Si vous vous asseyez près des cours d'eau, peut-être aurez-vous la chance d'apercevoir les grenouilles de Graf, le Desman des Pyrénées ou encore la loutre d'Europe... Et puis il y a l'histoire, la grande Histoire, celle qui vous regarde depuis les falaises où sont accrochés les châteaux sentinelles du territoire, et l'histoire de tous les jours nichée dans le petit patrimoine bâti éparpillé dans la campagne comme autant de livres ouverts sur le passé.

Un territoire à vivre ou... à visiter !

En Corbières-Fenouillèdes on est loin des grands centres urbains, la population est éparpillée en une myriade de lieux de vie. Imaginez que **la moitié des communes** comprises dans l'enceinte du Parc compte moins de **113 habitants** et que **la ville** ne représente que **1,4 % de sa surface**. Quelques grands axes irriguent un chevelu de petites routes qui permettent de s'enfoncer profondément dans le cœur du territoire pour profiter d'une grande variété de paysages. Avec à la clé, en plus, une qualité de l'air et des paysages nocturnes remarquables, pour les amateurs de nuits à la belle étoile.



Notre territoire en chiffres

- 1 000 km de randonnées pédestres balisées
- 40 % du territoire occupé par la forêt
- 1 millier d'exploitations agricoles
- 1 voie ferrée
- Près de 1 800 km² habités par 30 000 habitants
- 2 départements, 7 EPCI*, 99 communes
- 200 000 MWh/an de production d'énergie renouvelable
- 4 défis à relever
- Une histoire géologique de 500 millions d'années
- Un point culminant à 1 843 m, le Pic Dourmidou

* Etablissement Public de Coopération Intercommunale



Crédits photos : © M. Bonetto, © GOR, © C. Duhayon, © Amicale Orchidophile, © M. Blanc, © ADT Aude, © S. Dossin CC Pyrénées-Audoises, © Fédération Aude Claire, © LVDTR, © B. Venaille, © Garnements, © PNR, © D. Barbaro, © A-F Becker

Conception, illustration, rédaction et impression : l'Éléphant agile 0663634583



Entre tourisme et agriculture

L'économie de notre territoire s'appuie sur trois piliers : **l'agriculture, la forêt et le tourisme**. Élevage et vignes se partagent l'espace avec une problématique commune, la déprise agricole qui pourrait être freinée par plus de valorisation en circuit court et local... La forêt occupe la part du territoire laissée libre par l'agriculture mais ses produits ne sont pas suffisamment valorisés localement alors qu'avec les impératifs de transition énergétique son potentiel est intact. Enfin, le tourisme présente aujourd'hui un potentiel important, en particulier concernant la culture, les activités de pleine nature et les nouvelles pratiques.



Tous ensemble !

Genèse d'un projet collectif



Un peu d'Histoire...

Ce territoire, que l'on sait fortement marqué par l'époque cathare, est quasi exclusivement occitan, ainsi que catalan sur une bande Sud-Est. Il fut successivement, tout ou partie, vassal des Comtes de Toulouse et du Royaume d'Aragon. Du traité de Corbeil, en 1258, au traité des Pyrénées rattachant les actuelles Pyrénées-Orientales à la France en 1659, il fut une zone frontière entre l'Occitan et le Catalan, deux pays, la France et le Royaume d'Aragon, partageant deux langues romanes cousines. Depuis le mariage de Louis XIV avec l'Infante d'Espagne en 1660, ce territoire est devenu une **zone de contact linguistique et culturel** et a bénéficié de l'ouverture progressive des échanges routiers et ferroviaires vers les régions voisines et transfrontalières avec l'Espagne.

Oui mais...

Au tout début du XXI^e siècle, le constat s'est avéré amer : abandon des industries, crise agricole, cœurs de villages désertés de leurs habitants, services publics et de santé sur la sellette... Cela dans un contexte global de risque de perte de biodiversité et de changement climatique. Les Corbières-Fenouillèdes avaient un besoin impératif de renouveau économique, social, culturel !

Pour cela, nous disposons de deux atouts formidables :

- **Notre cadre de vie, un écrin à préserver :** biodiversité, atouts naturels pour la production d'énergies renouvelables, variété et splendeur des paysages, richesse culturelle et patrimoniale...
- **Notre formidable énergie collective :** sur ce territoire, nous échangeons, partageons, expérimentons ensemble depuis longtemps déjà.

“ Voilà comment l'idée d'un Parc naturel régional a émergé à la fin des années 2000 dans l'esprit de quelques élus... Idée qui a essaimé et fédéré les élus mais aussi la population et les acteurs économiques. Le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes compte aujourd'hui quelque 99 communes et 30 000 habitants. ”



Dates clés

Émergence de l'idée de PNR
autour de 20 communes

2005

Extension du projet
à 80 communes

2009

Étude d'opportunité
et de faisabilité

2012-2013



Une expérience unique : le fruit d'un travail de groupe

Pour que ceux qui vivent et travaillent sur le territoire s'approprient l'outil qu'allait être le Parc naturel régional, il fallait absolument que tout un chacun puisse participer au projet. Voilà comment, après la construction d'un diagnostic réalisé par des experts et résumant les atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le territoire, un deuxième diagnostic a vu le jour sur lequel **plus de 170 personnes, élus, acteurs socio-professionnels, techniciens, ont travaillé**. Des ateliers ont été organisés pour cela dans cinq communes, au cours desquels les participants ont illustré, parfois nuancé, l'analyse du diagnostic « expert ». Ils ont positionné les « pépites » (lieux, initiatives, activités) du territoire à préserver et valoriser, et ils ont identifié les « points noirs » à transformer. Des **ateliers spécifiques** sur les sujets de dissension, comme la question des projets éoliens, ont permis de définir une politique commune. Ces deux diagnostics, « expert » et « sensible », ont ensuite été mis en commun.

Voilà pourquoi ce PNR est « notre » projet collectif.



Création de l'association d'émergence
du PNR Corbières-Fenouillettes

2014

Avis favorable du Ministère et création
du Syndicat mixte de préfiguration du PNR

2015

Diagnostic et projet de Charte

2016-2020

De décembre à janvier :
enquête publique

2019-2020

4 septembre :
décret de création
du Parc naturel régional

2021



Biodiversité, patrimoine, paysages : *clés du développement de demain*

**Protéger les espaces
et les espèces pour mieux
anticiper demain,
c'est la mission du Parc
pour construire un avenir
différent et plus durable.
Avec deux leviers :
mieux protéger et mettre
en valeur la biodiversité,
les patrimoines et
les paysages.**

Préserver la biodiversité

Le territoire du Parc Corbières-Fenouillèdes est une mosaïque d'espaces différents et complémentaires. Certains sont sous forte pression de l'activité humaine, d'autres moins. Mais tous méritent une attention particulière.

- **Les espaces de biodiversité remarquable**, qu'elle soit animale ou végétale, feront l'objet d'une protection renforcée et adaptée pour répondre aux enjeux du moment en termes de dégradation des biotopes et de disparition d'espèces... Cela, dans la droite ligne de la stratégie nationale initiée en 2021 qui vise à placer 30 % de la surface du territoire sous protection, dont 10 % en protection forte.
- **Les espaces de biodiversité « ordinaire »**, qui composent la plus grande partie de notre environnement, seront étudiés et leur équilibre préservé.
- **Les voies de circulation du monde naturel**, à l'intérieur du territoire mais aussi les voies de migrations, seront préservées.





Connaître et faire connaître nos patrimoines

Indispensable à toute action de préservation, la connaissance est aussi un capital à conforter et à transmettre.

L'accent sera mis sur :

1 Le décloisonnement des disciplines pour développer une véritable vision systémique de nos patrimoines, qu'ils soient remarquables ou banals, naturels ou bâtis, matériels ou immatériels...

2 La diffusion de ces connaissances tant auprès des habitants du territoire que de ceux qui le sillonnent en visiteurs. L'effort d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable sera également accentué.

Prendre en compte tous les paysages

Qu'ils soient monumentaux ou courants, les paysages sont le reflet du territoire, de ses habitants et de leur histoire. Paysages de forêts, terroirs cultivés par la main de l'Homme, curiosités géologiques, ils méritent eux aussi d'être protégés et mis en valeur.

■ L'attention de ces prochaines années portera sur la qualité des paysages du territoire, qu'il s'agisse d'en éviter la dégradation ou de restaurer ceux mis à mal par le développement des activités humaines, aménagement, industries, urbanisme...

■ À l'intérieur du territoire les voies de circulation de quelque nature qu'elles soient, automobiles, piétonnes, cyclables, seront pensées comme des itinéraires de découverte.


■ La signalétique sera harmonisée pour contribuer à unifier la mosaïque paysagère constituée par les différents terroirs du Parc.


Faire reconnaître la richesse de nos patrimoines

Le territoire du Parc est d'une richesse géologique incroyable.

Des falaises à fossiles aux gorges tortueuses en passant par d'anciennes mines ou un gisement à dinosaures, le plus important de France, c'est toute l'histoire de la terre qui se lit dans nos reliefs, sols et sous-sols.

Nos actions :

 En sélectionnant 26 sites géologiques remarquables, le Parc portera le dossier de candidature au label de « Géoparc Mondial » auprès de l'UNESCO, en complément du travail mené sur le classement au patrimoine mondial de l'humanité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles dont cinq sont situés en Corbières-Fenouillèdes.

 Tous les autres sites ou types de patrimoine - village, bâti agricole traditionnel et jusqu'au patrimoine immatériel - feront l'objet d'une mise en valeur touristique durable qui les fera devenir la colonne vertébrale du développement économique du territoire.





Adaptation au changement climatique

Pour un territoire exemplaire

Prévenir les incendies et inondations

Imaginez un incendie ravageant 1 200 hectares de végétation... Cet événement s'est déroulé en 2016 sur le Mont Tauch, réduisant à néant la faune, la flore, les cultures, mettant en danger les habitations. Du fait du changement climatique, les incendies s'annoncent de plus en plus fréquents et violents... Tout comme les inondations

Pour faire face au risque accru d'incendies et d'inondations, pour garantir la ressource en eau et pour devenir autonome en énergie, le territoire porte un programme ambitieux. Avec des mesures concrètes.

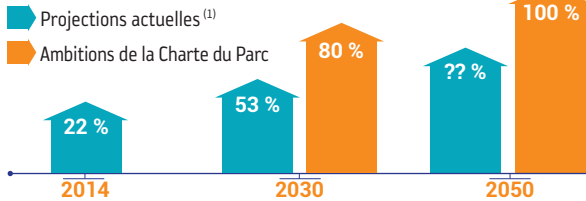
Quelles solutions ?

- Soutenir les activités agricoles et d'élevage : le pâturage des troupeaux permet de lutter contre la friche et donc de réduire le risque d'incendies. La vigne, elle, est un excellent rempart au feu.
- Mettre en place des ceintures vertes, c'est-à-dire des espaces dédiés à l'agriculture et à la nature autour des villages constituant des coupe-feux naturels.
- Protéger et restaurer les zones humides, véritables « éponges » contre les inondations.
- Faire des aménagements quand cela est possible pour que les bâtiments soient moins vulnérables.
- Renforcer certains plans de lutte contre le risque d'incendies, améliorer le réseau de surveillance et les dispositifs de prévision contre les inondations.
- Ralentir l'écoulement de l'eau à l'amont des bassins versants pour éviter de fortes crues.
- Sensibiliser chacun d'entre nous aux risques d'incendies ou d'inondations (travail sur la mémoire du risque).



Une autonomie énergétique d'ici 2050

Objectif : produire autant que nous consommons



(1) Diagnostic énergétique réalisé sur la base de données de 2014 dans le cadre d'une étude menée conjointement avec le Département de l'Aude.

Pour atteindre, à l'horizon 2050, une autonomie énergétique, c'est-à-dire produire autant d'énergie que nous en consommons, nous visons :

- **Une sobriété énergétique**, grâce à une meilleure coordination des transports collectifs, des alternatives à la voiture, une performance énergétique des bâtiments et de l'urbanisme.
- **Un développement local des énergies renouvelables**, en donnant la priorité à celles qui généreront le plus d'activité et d'emplois : le photovoltaïque sur les bâtiments, le bois-énergie, le solaire thermique et la géothermie.



Quid du photovoltaïque au sol et du grand éolien ? La Charte du Parc encadre strictement les implantations d'éolien industriel. Le photovoltaïque au sol peut être pertinent, mais pas n'importe où ni n'importe comment, compte tenu de son impact sur la faune, les terres agricoles et les paysages. Priorité sera donnée aux opérations citoyennes de couverture des consommations locales et au photovoltaïque en toiture.

L'eau, un bien commun à protéger

Saviez-vous que nos pieds sont posés sur d'exceptionnelles masses d'eau ?

Elles sont issues du Karst des Corbières, une structure géologique résultant de l'érosion du calcaire. Pour autant, il est essentiel de bien gérer cette ressource, qualitativement et quantitativement.

Pour cela, plusieurs mesures :

- 1 Améliorer nos connaissances au sujet de l'eau.
- 2 Rénover les réseaux de distribution vétustes.
- 3 Utiliser toujours moins de pesticides et autres produits toxiques.
- 4 Rénover certaines stations d'épuration.
- 5 Économiser l'eau.

“ Le Parc soutient tout particulièrement les projets citoyens innovants et de mutualisation de l'énergie. ”

Aménagement du territoire :

bien vivre en Corbières-Fenouillèdes

Repenser l'urbanisme

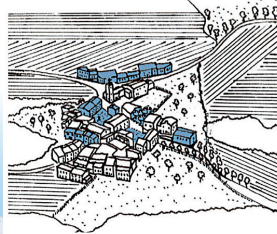
S'assurer que les constructions préservent les paysages et les milieux naturels :

- Le Parc accompagne les communes et intercommunalités dans l'élaboration et la révision de leurs documents d'urbanisme.

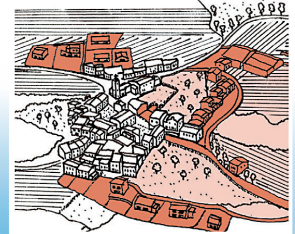
Réinvestir les cœurs de villages en :

- Transformant d'anciennes caves viticoles.
- Apportant de la luminosité et des matériaux permettant des gains énergétiques dans les maisons de village.
- Créant des placettes et autres lieux conviviaux...
- Le Parc a pour mission de mettre en lien et de faire connaître les dispositifs existants.

Privilégier



Éviter



Pour protéger ce territoire, sa biodiversité, ses paysages, son patrimoine architectural, mais aussi pour que nous puissions y vivre durablement, nous tous, habitants, acteurs économiques et élus, avons décidé d'agir sur plusieurs axes stratégiques.





Préserver notre cadre de vie

■ Valoriser encore plus nos déchets

Le Parc a pour rôle d'accompagner les collectivités et les filières. Par exemple : soutenir les expérimentations, développer le compostage et le broyage, aider à résorber les décharges sauvages, etc.

■ Réduire la pollution lumineuse en :

- Incitant les communes à remplacer leurs éclairages et à les éteindre.
- Encourageant les nouveaux projets de lotissements et de zones d'activités à éclairer moins mais mieux.



Éteindre les éclairages extérieurs la nuit, pour quoi faire ? Pour retrouver la beauté de nos ciels nocturnes ! Mais aussi pour favoriser la biodiversité et développer un astrotourisme, un tourisme scientifique et de nature, en postulant à des labels comme « International Dark-Sky Association » et « Réserve internationale de ciel étoilé ».

■ Encadrer les impacts de l'activité des carrières

On compte 11 carrières en activité en Corbières-Fenouillèdes. Le rôle du Parc, en partenariat étroit avec les services de l'Etat, est :

- De valoriser celles qui sont engagées dans les démarches de progrès environnemental.
- D'inciter les carriers à réhabiliter les sites et d'aider la biodiversité à reprendre le dessus, voire de valoriser les milieux rares qui auront éventuellement été créés par l'exploitation.
- D'encadrer les projets : les sites les plus protégés ou emblématiques n'ont pas vocation à accueillir des carrières.

Revitaliser les espaces naturels, agricoles et forestiers

Le rôle du Parc naturel régional

Appui au maintien des activités agricoles



Plusieurs organismes aident les agriculteurs en remembrant les terres d'un seul tenant, en mettant en relation ceux qui partent à la retraite et leurs repreneurs... Le Parc a pour mission de faire connaître et essaimer ces actions.



Il a aussi pour rôle d'élaborer une « Cellule d'analyse et de concertation pour la gestion de l'espace » permettant à tous ces acteurs d'avancer ensemble.

Appui à la valorisation de la forêt



Le rôle du Parc est d'aider à développer la filière « bois » locale et à la valoriser, en lien avec les chartes forestières de territoire.

« Le Parc soutient tout particulièrement le développement d'une filière bois locale, du producteur au consommateur (chaudières collectives, etc.) »





Nous tous, citoyens, entreprises, élus, qui avons participé à la création du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, avons souhaité donner à notre territoire un outil de développement durable économique, culturel et social.



« *Vivre al país* »* : pour un territoire vivant et attractif

Pour de nouvelles formes de services et d'échanges

Des services partout et pour tous !

Le Parc naturel régional a pour mission d'aider à maintenir les services existants et à soutenir de nouveaux projets. Par exemple, en :

- Développant les points multi-services, les librairies avec dépôts-relais, en favorisant la création de tiers-lieux et d'espaces de coworking, etc.
- Dynamisant les foires et marchés hebdomadaires et expérimentant les services itinérants.
- Soutenant le déploiement du numérique et une couverture mobile totale.

➤ *Dès les années 2000, le territoire a innové et les premières Maisons de Services Publics et Maisons Pluridisciplinaires de Santé ont vu le jour en Corbières-Fenouillèdes.*

Une culture accessible à tous, en :

- Créant un Schéma culturel territorial pour développer les équipements culturels, l'enseignement artistique et les événements culturels.
- Implantant des résidences d'artistes.
- Appuyant la diffusion culturelle dans les cafés, hébergements touristiques, bibliothèques, anciennes caves coopératives, etc.

* « *Vivre au pays* » en Occitan et Catalan





Une alimentation locale et de qualité pour tous, en :

- Soutenant les circuits courts, en aidant les porteurs de projet.
- Développant la demande collective, en aidant les cantines et les hébergements touristiques à s'approvisionner en local.



Connaissez-vous la soupe au thym et à l'ail, les cliquettes d'œufs durs, la fouasse aux fritons ?

Ce sont quelques-unes des 350 recettes locales que les agents du Parc naturel régional ont récoltées. La valorisation de la mémoire du patrimoine immatériel comme les langues occitane et catalane, les savoir-faire, les jeux et légendes... fait partie des missions du Parc.

Pour un tourisme durable

Des rivières aux pics, des forteresses du Moyen-Âge aux capitelles de bergers, des contes et légendes à la culture culinaire, notre territoire est riche d'un patrimoine naturel et culturel de grand intérêt pour le développement d'un tourisme durable, c'est-à-dire respectueux de l'environnement et des habitants.

Le Parc a vocation à :

- Définir une identité touristique fédératrice de l'image des Corbières-Fenouillèdes.
- Aider à ouvrir davantage d'hébergements et à les faire monter en gamme.
- Structurer l'offre d'activités de pleine nature (randonnée, spéléo, rafting, pêche, etc.).
- Porter des actions collectives pour valoriser le territoire.

Pour un développement économique durable

La vocation du Parc naturel régional

Soutenir une agriculture paysanne, à taille humaine et de qualité, en :

- ❄ Organisant des animations, événements et autres balades découvertes, à destination de la population, des élus, des entreprises et des visiteurs pour faire connaître l'agriculture locale.
- ❄ Communiquant sur les productions de qualité via la marque « Valeurs Parc naturel régional ».
- ❄ Soutenant les projets d'installation agricole, de diversification des cultures et les petites filières (truffes, plantes aromatiques, etc.).

Aider les porteurs de projet, en :

- ❄ Identifiant des propriétés foncières et des locaux professionnels, par exemple en cherchant des friches à reconvertir.
- ❄ Créant les liens entre le monde de la recherche et les entreprises.
- ❄ Valorisant l'artisanat et l'artisanat d'art via la marque « Valeurs Parc naturel régional ».



Le Parc naturel régional, un outil au service du territoire



Quelles missions ?

Les Parcs naturels régionaux ont 5 missions :

- 1 Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée.
- 2 Contribuer à l'aménagement du territoire.
- 3 Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie.
- 4 Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public.
- 5 Réaliser des expérimentations ou actions exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

Un réseau de partenaires engagés

Le Syndicat mixte s'appuie sur des partenaires compétents dans différents domaines : Chambres d'agriculture, de Commerce et des Métiers, CAUE*, syndicats d'eau et d'énergie, ONF*, experts locaux, associations de protection de la nature... A chacun son rôle en termes d'expertise et de compétences. Cette complémentarité est indispensable à la réussite des actions.

*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
*Office National des Forêts

Et ici ?

Nous tous, population, élus, acteurs économiques locaux, avons défini les objectifs du Parc Corbières-Fenouillèdes plus en détail, lors de la rédaction d'une Charte. Il s'agit de renforcer l'ingénierie dans les domaines suivants :

- **Biodiversité et paysage** : connaissance, préservation, gestion et valorisation du patrimoine naturel, qu'il soit « remarquable » ou « ordinaire », et paysager (y compris à travers l'architecture et l'urbanisme).
 - **Eau** : valorisation des démarches engagées par les acteurs existants, amélioration des connaissances, sensibilisation aux économies d'eau.
 - **Énergie** : sobriété et efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables.
 - **Changement climatique** : adaptation des activités, gestion économe des ressources en eau et développement de la capacité de résilience du territoire.
 - **Tourisme** : valorisation touristique de l'ensemble des patrimoines et qualification écotouristique du territoire.
 - **Agriculture** : gestion durable et coordonnée des terres agricoles, valorisation des productions agricoles, soutien et valorisation des pratiques durables.
 - **Culture** : soutien et valorisation de la création culturelle, connaissance et valorisation des patrimoines.
 - **Éducation** : déploiement de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable.
- Cette Charte est signée pour 15 ans.**
Un dispositif d'évaluation permet de suivre l'avancement des projets.

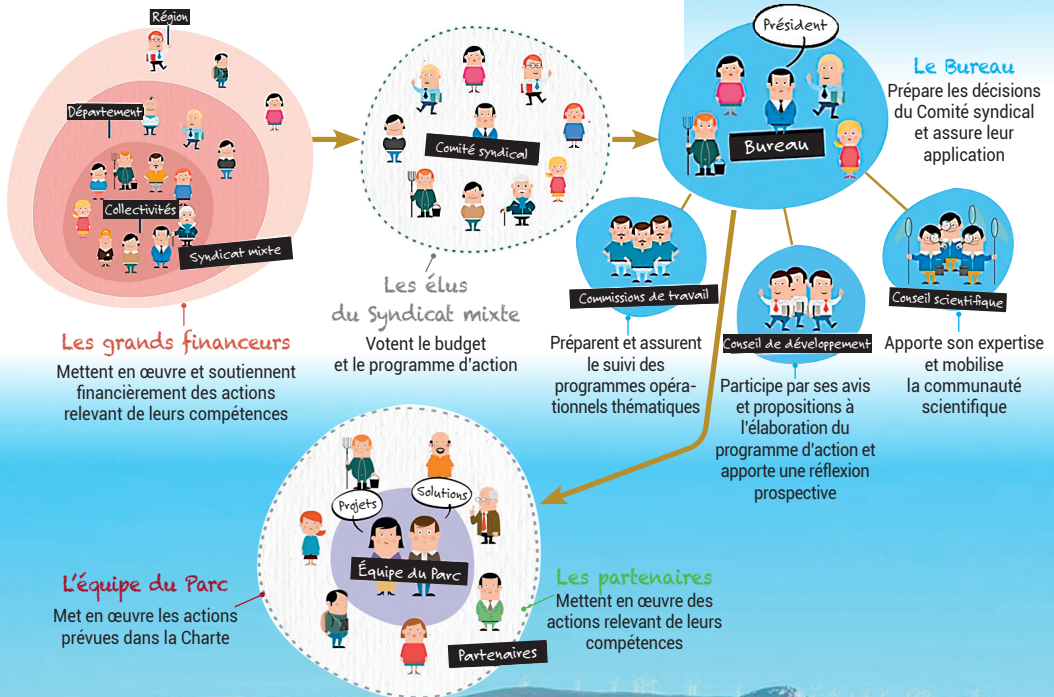


Un Parc... Au cœur d'un réseau de PNR

Le Parc Corbières-Fenouillèdes a vocation à développer des projets communs en partenariat avec :

- Les deux PNR voisins : La Narbonnaise en Méditerranée (dans l'Aude) et PNR Pyrénées-Catalanes (dans les Pyrénées-Orientales).
- L'Association des Parcs d'Occitanie (8 Parcs et des futurs Parcs en cours de création).
- La Fédération des 58 Parcs naturels régionaux de France.
- Des partenaires internationaux dans le cadre de projets de coopération.

Un Parc Naturel Régional, comment ça marche ?



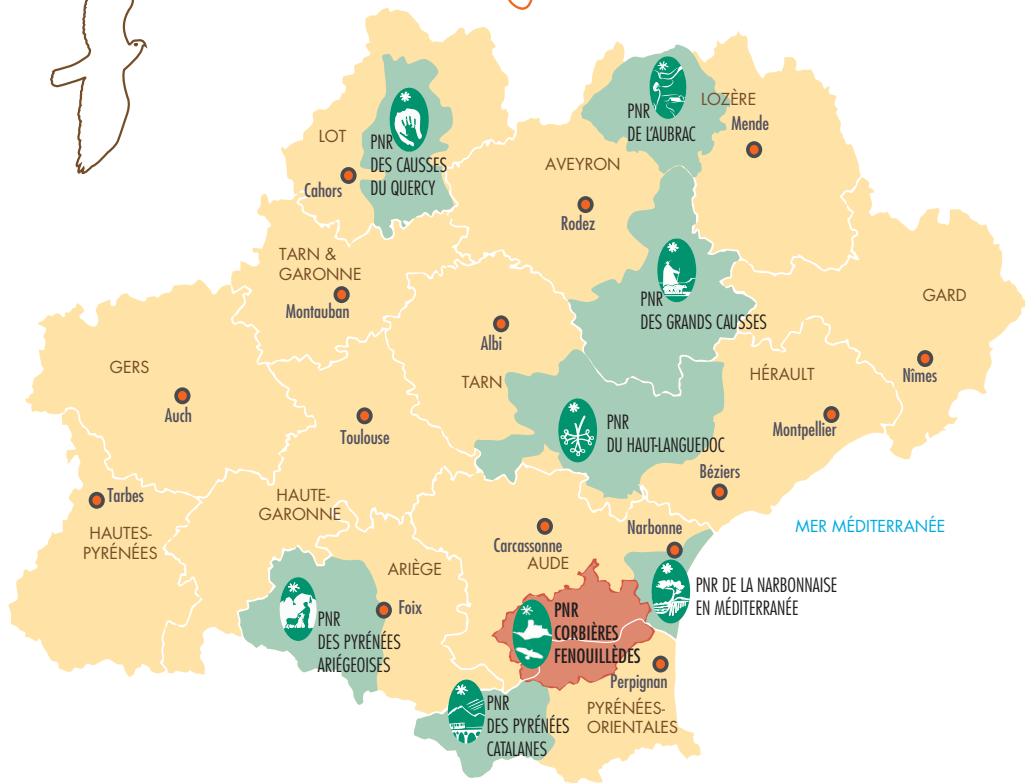
Un travail collectif !

Le Syndicat mixte du PNR n'est pas un échelon administratif supplémentaire, mais l'animateur d'un projet commun qui est mis en œuvre par ses signataires, à savoir :

- ❄ L'État
- ❄ La Région Occitanie
- ❄ Les Conseils départementaux de l'Aude et des Pyrénées-Orientales
- ❄ Les intercommunalités
- ❄ Les communes



Corbières-Fenouillèdes, 8^e Parc naturel régional d'Occitanie



Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

2 rue de la Cave coopérative - 11350 TUCHAN

 [PNR.Corbieres.Fenouilledes](https://www.facebook.com/PNR.Corbieres.Fenouilledes)

www.corbieres-fenouilledes.fr

Tél. 04 68 33 99 80 - contact@corbieres-fenouilledes.fr



Imprimé sur papier recyclé / PEFC / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Syndicat mixte du Parc naturel régional
Corbières-Fenouillèdes est financé par



et les communes et intercommunalités
de son territoire